Nro. 28.

BULLETIN

de la Confédération
DU ROYAUME DE POLOGNE

1812.

Varsovie, le 1. 7bre. 1812.

L'ardeur et l'empressement qui président toujours aux Diétines et aux assemblées communales, prouvent l'esprit d'union de la nation Polonaise, Cette union doit principalement exister jusqu'à l'heureux moment de la réunion de toutes les parties déchirées, qui jureront de rendre son ancienne splendeur à leur patrie commune.

Les citoyens du district d'Ostrolęka se sont assemblés en Diétine, le 30. Juillet, au Chef-lieu du district, sous la présidence de M. François Domaszewski, Nonce et Maréchal. Ils ont accédé à la Confédération générale, après

avoir prolongé leur Diétine de trois jours, en vertu du décret du Conseil général, vu le grand nombre de citoyens qui composent ce district.

Un grand nombre de citoyens du district de Szroda et de Pyzdry ont accédé à la Confédération générale, assemblés en Diétine, sous la présidence de M. Krzyżanowski, Juge de paix.

M. le Comte Ignace Stadnicki, n'ayant pu, pour cause de santé, présider le 12. d'Août, à la Diétine de Konin, M. Grzymala Jabłonowski, ancien Maréchal, l'a suppléé; l'acte d'adhésion de cette Diétine prouve l'ardeur et l'empressement des citoyens à accéder à l'union de la Confédération générale.

Voilà le contenu de l'acte d'adhésion du district de Staszów, fait en pleine Diétine, le 10. Août, 1812.

„Dès que la nouvelle de la Confédération générale arrêtée le 28. Juillet 1812. à Varsovie, eut été publiée; il ne s'est point trouvé de Polonais, qui n'eût pas voulu accéder à cette union, aussi louable et aussi sainte, dont le but est de reconquérir les parties de notre pays qui nous ont été arrachées par nos voisins injustes, et nos anciens droits protégés par le bras invincible de Napoléon le Grand, ce héros de l'univers, envoyé à notre secours par un nouveau bienfait de la providence.

„Malgré les adhésions particulières faites par devant Notaire, et à la Sous-Préfecture; voulant cependant satisfaire aux dispositions de la circulaire du Conseil général de la Confédération, nous nous sommes assemblés en Diétine, au Chef-lieu du district de Staszów, sous la présidence de M. Joseph Chomętowski, Nonce de ce district, et nous avons rédigé le présent acte d'adhésion, que nous signons de nos propres mains."

(Suivent les signatures.)

La Diétine du district de Babimost a eu lieu sous la présidence de M. Kaczorowski. Les citoyens assemblés, y ont accédé à la Confédération de Pologne, par l'acte suivant:

Fait à la Diétine, au Chef-lieu du district de Babimost, le 20. Août, 1812.

„Nous citoyens du district de Babimost. — L'affliction que nous causoient les violences dont notre patrie a été la victime, égaloit la joie dont nous sommes pénétrés, après avoir appris que les Etats assemblés en Diéte, le 28. Juin, 1812. ont déclaré par l'acte de la Confédération, l'existence du Royaume de Pologne. Peut-il être quelque chose de plus agréable à ceux qui, après avoir supporté tant de malheurs, de persécutions et un esclavage tyrannique, se voyent tout-à-coup ressuscités par un prodige inoui, et recouvrent leur patrie, leurs loix, et leur gloire nationale? Nos ennemis n'ont pas prévu ces décrets cachés de la providence; ils n'ont pas pu deviner, que Napoléon le Grand se présenteroit pour nous venger, et punir les perfidies de nos ennemis, qui nous avoient ravi ces mêmes foyers que nous occupions depuis plusieurs siécles. Ils ne prévoyoient pas, que nous conserverions cet esprit national, que nos ayeux nous ont transmis avec leur sang; que nous combattrions sous les yeux de notre Régénérateur, pour venger nos insultes, et pour recouvrer les anciennes limites de la Pologne. Déclarons donc en face du ciel et de la terre, que l'amour de la patrie ne s'effacera jamais de nos coeurs, et que nous desirons toujours vivre et mourir Polonois. C'est dans cette pensée que nous accédons à la Confédération générale du Royaume de Pologne, avec l'espoir de recouvrer la patrie, et cet attachement pour notre pays, qui signale chaque Polonais.

„Nous signons le présent acte conforme à nos déclarations."

La Diétine du district de Waleck a eu lieu le 6. Août, sous la présidence de M. Ignace Radoliński, Nonce et Maréchal. Les citoyens de ce district, zélés, et pénétrés d'un vif desir pour recouvrer l'existence de la patrie, ont signé leur acte à la Confédération générale.

La Diétine du district de Lelow a eu lieu le 15. Août, année courante, sous la présidence de M. Albert Męciński, suppléant le Nonce et Maréchal de ce dis-

trict. L'acte d'adhésion à la Confédération y a été signé avec le plus grand empressement.

L'adhésion suivante de M. Joseph Bierzyński, ci-devant Maréchal de la Confédération de Bar, mérite d'être citée :

„Mon age avancé et mes forces affaiblies, ne m'ont point permis d'accéder, le 30. Juillet, à la Confédération générale, lorsque mes autres concitoyens y accédoient en pleine Diétine. Mais si 90. années ont diminué mes forces physiques, mon coeur est encore animé aujourd'hui du même amour de la patrie, qui motivoit toutes mes actions lors de la Confédération de Bar. Je vouois alors ma vie au salut de la nation; aujourd'hui animé du même desir, ne pouvant pas remplir moi-même les plus saints devoirs de mon coeur, j'ai déposé sur l'autel de la patrie renaissante, et pour le service de notre Grand Régénérateur, ce que j'avois de plus cher, ce qui faisoit la consolation et le soutien de ma vieillesse, mon fils unique, dont la providence a daigné me gratifier dans ma 60. année; en l'envoyant d'abord à la levée générale, et ensuite à la garde Impériale de S. M. l'Empereur des Français. Content de lui avoir procuré l'honneur de combattre sous les drapeaux de cet invincible héros, et de payer en même tems la dette contractée envers la patrie, dont j'ai tâché de graver l'amour dans son coeur, dès sa plus tendre jeunesse."

Hier, le 31. Août, fut admise à l'audience du Conseil général, la Députation du district de Pińsk, composée du Prince Charles Lubecki et de M. Jean Grzymała Lubański — Avant de remettre l'acte d'adhésion, le Prince Lubecki prit la parole, et dit entre autres ce qui suit :

Illustre Conseil de la Confédération du Royaume de Pologne !

„Parmi les provinces déchirées de la Pologne, le district de Pińsk échu par usurpation en partage à la Russie, vous présente aujourd'hui, respectables Représentans de la nation, son adhésion à la Confédération générale. Ce district, ainsi que l'ancien Palatinat de Mińsk, incorporés dans les Etats de la Russie, gémissants plus long-tems que les autres provinces sous le joug étranger, ont attendu avec le plus grand empressement l'heure de leur délivrance.

„Le moment attendu avec tant d'impatience par la Pologne, est enfin arrivé; ce moment dans lequel nous entendons la voix de Napoléon le Grand, Empereur des Français et Roi d'Italie, prononçant ces paroles qui ne s'effaceront jamais de notre mémoire: La Pologne existe. Notre patrie nous appele à nous joindre à la Confédération générale, sous la présidence d'un si digne citoyen, et d'un descendant des Jagellons. A cet appel de la patrie, malgré la proximité de l'ennemi, pénétrés des sentimens que dicte l'amour de la patrie à ses fidèles enfans, pleins de joie de voir renaitre notre pays après tant d'années d'esclavage, nous avons accédé à la Confédération générale, desirant nous attacher au plus vite à l'union de nos confreres. Les citoyens du district de Pińsk ont satisfait au plus grand devoir qu'ils eûssent contracté dès leur naissance, envers la patrie; celui d'accéder au noeud qui peut seul maintenir son intégrité. Ils desirent prouver leur amour envers la patrie, par les sacrifices qu'ils sont prêts à faire pour son bonheur. Une partie des citoyens du district de Pińsk n'a pu satisfaire au devoir le plus saint pour le Polonais, vû la présence de l'ennemi; mais nous, Députés de ce districst, connoissant le zèle et le patriotisme de nos confreres, nous pouvons assurer le Conseil, que leur intention est d'adhérer à la Confédération, aussitôt que l'ennemi se sera éloigné de chez eux. Notre accession que nous avons l'honneur de vous présenter, respectables représentans de la nation, signée par plus de 800 citoyens, vous prouvera nos intentions patriotiques."

Voilà l'acte d'adhésion du district de Pińsk, signé par plus de 800 citoyens:

„Nous citoyens du district de Pińsk, ayant reçu des mains de S. A. le Prince Szwartzenberg, Général en Chef des troupes Autrichiennes, l'acte de la Confédération du Royaume de Pologne, arrêtée à la grande Diéte de Varsovie; portés par l'amour de la patrie, nous accédons à la Confédération générale. La déclaration auguste contenue dans cet acte, que la Pologne existe, et qu'elle doit s'unir en un même noeud, fait contracter à chaque vrai Polonais, un nouveau devoir qui consiste à faire les plus grands sacrifices, sans aucune restriction, pour atteindre au but de la Confédération. Délivrés du joug étranger par le bras invincible de Napoléon le Grand, la patrie a retrouvé ses enfans, qui n'ont jamais cessé de lui être fidèles. Le même sang qui animoit nos ancêtres conquérants de tant de nations, a toujours coulé dans nos veines; la valeur qui existoit jadis dans nos rangs, n'est point éteinte en nous, et jamais le Polonais n'a désespéré dans les plus grandes crises de la nation Polonaise. Vingt années d'esclavage n'ont pu affaiblir notre amour pour la patrie; à la voix qui nous déclare la renaissance de la Pologne, nous nous empressons de nous joindre au noeud commun, qui unit les citoyens de Varsovie, et qui leur fait atteindre le but de la Confédération. Nous jurons devant

Dieu, devant le Héros de l'univers, la patrie, le monde entier, et devant nos concitoyens, que nous serons fidèles aux devoirs que la Confédération nous impose, et que pour rendre à notre patrie renaissante son ancienne splendeur, nous sommes prêts à faire les plus grands sacrifices. Voulant que cet acte de notre adhésion soit inséré aux archives du Conseil général, nous députons S. E. le Prince Lubecki, ci-devant Maréchal du district de Pińsk, et M. Grzymała Lubański, ci-devant Président de la Cour de justice du Gouvernement de Pińsk, qui seront interprètes de nos sentimens et de notre ardeur,"

Fait à Pińsk, le 19. Juillet, 1812.

(Suivent de nombreuses signatures.)

Après quoi, M. Lubański s'exprime en ces termes:

Illustre Conseil général de la Confédération de Pologne!

„ Quatre siécles se sont écoulés depuis que la race de Jagellons, en montant sur le trône du Royaume de Pologne, affermit l'union et l'amitié éternelle entre cette nation et le Duché de Lithuanie. Voilà bientôt trois cents ans, que sous le règne de Sigismond Auguste, ces deux nations se réunirent en une seule patrie. Cette réunion miraculeuse, ne formant de ces vastes états qu'un seul corps, transmit en nos coeurs cette unité d'esprit, et cette ardeur nationale, qui passant de génération en génération, fortifia de plus en plus chez nous les sentimens d'attachement pour la patrie. Il n'y a donc pas sur la terre, de force en état de rompre ce lien: c'est cette union des nations, et cette valeur naturelle qui rendit les Polonois invincibles. Mais hélas! déplorable souvenir! dans le cours des tems, le sort devint envieux de notre bonheur; nos prospérités disparurent et les abus s'augmentèrent horriblement. Depuis la guerre de Charles XII. avec Pierre I. nos malheurs ont commencé à diminuer notre influence politique. Les habitans des frontières glacées du nord de l'Asie et du Caucase, se réunirent à nous sous le titre d'une perfide amitié, et ne nous ont plus montré que haîne et jalousie. Enfin ces traitres insidieux, cherchant un meilleur climat, et une civilisation préférable à la leur, nous portèrent un coup mortel, et effacèrent le nom Polonois de la carte du Globe.

„ Après la perte de la patrie, plus nos plaies étoient profondes, et plus elles s'envenimoient journellement. Cependant l'espérance n'abandonna aucun Polonais. Quand l'ardeur de l'amour de la patrie s'alluma dans les deux Capitales, il embrasa la nation entière; mais dès que tous ces moyens ne purent

plus produire l'effet desiré, nos compatriotes allèrent dans les pays les plus éloignés, verser leur sang, et chercher du secours pour leur patrie. Ils sont assurément dignes, ces bons citoyens, d'appeler sur eux la reconnoissance éternelle de la nation. L'histoire n'a jamais cité un fait semblable dans les fastes d'aucune nation.

„Nos vaillants compatriotes ont combattu pour la cause d'une grande nation, et sous les ordres du plus grand des Héros de la terre, avec une valeur et une patience qui leur sont propres, et ils ont mérité par là, son estime et son appui.

„Cet être compatissant, touché des malheurs de tant de millions d'hommes, rétablit, à la premiere circonstance, sur la carte de l'Europe, le germe de notre pays, et l'augmenta plus tard: à la troisième époque, lorsqu'à l'ouverture de la Diéte de la Confédération, l'intégrité du Royaume de Pologne fut proclamée, sous la présidence d'un Chef issu du sang des Jagellons, si chers aux Polonois, ce Grand Monarque a approuvé nos efforts et notre ardeur.

„L'ennemi de la patrie et celui de notre race, effrayé et consterné, a rassemblé une armée composée des hordes les plus éloignées; ils sont accourus pour couvrir les frontières de nos provinces envahies; mais la crainte s'empara d'eux, et arrêta le cours de leur audace; et quand le vainqueur de l'univers fit passer le Niemen à la grande armée, ces cohortes se dissipèrent sans ordre et sans but, comme un nuage vaporeux. Le district de Pińsk, duquel nous apportons l'adhésion, fut partagé durant un esclavage de vingt ans, et forcé d'exécuter machinalemeut les ordres d'un Gouvernement illégitime. Aucun de nos concitoyens n'y entra au service militaire ou civil, car l'espérance du retour de la patrie rallumoit de plus en plus nos coeurs. Ce fut après tant de tourments et de malheurs, un moment réservé par le ciel à la seule nation polonaise, que celui de la régénération de la Pologne; la joie illimitée qu'il produisit, étoit réservée à notre patriotisme. Le citoyen, le noble propriétaire, l'ecclésiastique, l'habitant des villes et l'agriculteur versérent des larmes de joie, à la nouvelle de ce grand événement, oubliérent tous les malheurs, ne craignirent plus rien, ne furent plus effrayés, et s'élancèrent avec audace au devant des dangers et des sacrifices. Nous voyons avec orgueil que l'ennemi qui auroit pu faire couler notre sang, dépeupler notre terre, et enlever ses habitans, n'a pu réussir à affaiblir notre esprit national, et l'amour filial que nous portons à notre patrie. Les Cosaques exerçoient encore leurs pillages autour de nous, les troupes russes défiloient dans nos environs, lorsque 800 citoyens et nobles rassemblés dans la ville de Pińsk, en présence d'un escadron d'hussards Hongrois, signèrent la présente adhésion à la Confé-

dération générale avec joie, et la regardèrent comme l'oeuvre de leur délivrance. Il nous est honorable de remettre aujourd'hui cet acte à l'illustre Conseil du Royaume de Pologne, à vous, qui êtes les Juges suprêmes des actions de toute la nation de Pologne. Nous le faisons, convaincus que toute action généreuse et tout sacrifice pour la patrie, est un devoir pour chaque Polonois; que le mal et l'indifférence dans ce tems-ci devroient être notés d'une infamie perpétuelle par l'histoire, et traîner à leur suite la honte et le désespoir."
